

DEMANDE DE CARTE NATIONALE
D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT

MAJEUR

PIÈCES À FOURNIR (ORIGINAUX A PRÉSENTER)

- ANCIENNE CNI OU PASSEPORT
- UNE PHOTO D'IDENTITÉ DE MOINS DE 6 MOIS (NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'UN AN : AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION SUR LES REVENUS, TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE, FACTURE : EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE FIXE OU MOBILE, ATTESTATION OU FACTURE OU QUITTANCE D'ASSURANCE DU LOGEMENT, RELEVÉ DE LA CAF MENTIONNANT LES AIDES LIÉES AU LOGEMENT.
ATTENTION : PAS D'ÉCHÉANCIER, NI D'AVIS D'ÉCHÉANCE, NI D'AVIS DE RELANCE
- UN JUSTIFICATIF D'ÉTAT CIVIL :
 - COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS
 - CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (VALIDE OU PÉRIMÉE DE MOINS DE 5 ANS)
 - PASSEPORT (VALIDE OU PÉRIMÉ DE MOINS DE 5 ANS)
- LIVRET DE FAMILLE
- TIMBRES FISCAUX
 - DÉCLARATION DE PERTE/VOL + 25 €
 - 86 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- JUGEMENT DE DIVORCE (EXEMPLE : MAINTIEN DU NOM DE L'EX-ÉPOUX(SE)...)
- SI PERSONNE HÉBERGÉE : TITRE D'IDENTITÉ DE L'HÉBERGEANT, LE JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE L'HÉBERGEANT (VOIR LISTE AU-DESSUS) ET UNE ATTESTATION MANUSCRITE D'HÉBERGEMENT (AVEC LA MENTION : « HÉBERGÉE DE PLUS DE 3 MOIS »)
- SI LE MAJEUR EST SOUS TUTELLE, FOURNIR LE JUGEMENT DE TUTELLE (LE TUTEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT, LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET LORS DU RETRAIT DU TITRE), AINSI QU'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DU TUTEUR.
- SI LE MAJEUR EST SOUS CURATELLE, FOURNIR LE JUGEMENT DE CURATELLE.

PRÉ DEMANDE EN LIGNE : <https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches>

ACHAT DES TIMBRES FISCAUX : <https://timbres.impots.gouv.fr>

VOUS DEVEZ CONNAÎTRE L'ÉTAT CIVIL (NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE) DE VOS PARENTS, AFIN DE COMPLÉTER LE DOSSIER.

 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.47.63.43.43